



RELATIONS

FAGE et C2S : la place de la FNSIP



De nombreux projets actuellement en cours : suivi de la mise en place du L1 santé, rapport sur les maisons de santé, etc., sont menés en collaboration avec d'autres associations étudiantes également concernées. C'est notamment au travers de la FAGE et de ses groupes de travaux spécifiques que les échanges nécessaires à l'avancée de ces projets sont menés.

Au travers de cet article nous nous proposons donc de vous faire découvrir rapidement ce que sont la FAGE (à laquelle la FNSIP est adhérente) et la commission sectorielle de santé (C2S). Ce sera également l'occasion de faire le point sur les différents sujets qui y sont abordés.

La FAGE, Fédération des Associations Générales Etudiantes est une association composée :

- des fédérations de filière : ou monodisciplinaires regroupant les associations d'une même filière; leur permettant d'avoir une représentation nationale. Leur principal objectif est de réfléchir sur l'évolution de la filière et l'insertion professionnelle de ses étudiants. Ex : la FNSIP.

- des fédérations territoriales : qui regroupent les associations étudiantes d'une même ville ou d'une même région. Elles développent des actions locales de proximité et permettent aux associations d'avoir un poids plus important.

La FAGE représente le mouvement associatif étudiant indépendant. Via la FAGE, les associations étudiantes bénéficient d'une reconnaissance institutionnelle nationale et d'un outil fantastique pour se faire entendre et mieux s'organiser sur le terrain.

Au sein de cette fédération, plusieurs groupes de travail spécifiques sont chargés de réfléchir sur des problématiques ciblées. C'est notamment le cas de la C2S ou Commission Sectorielle de Santé qui compte parmi ses membres des représentants de toutes les monodisciplinaires de santé : pharmaciens (FNSIP, ANEPF), médecins (ANEMF, ISNAR-IMG), kinésithé-

rapeutes (FNEK), etc. La présence d'une liste de diffusion spécifique à cette C2S permet une grande réactivité et une diffusion rapide d'informations pouvant être capitales

Ainsi, au cours des derniers mois, de nombreux sujets ont été abordés :

- Maisons de santé : après une réunion à laquelle la FNSIP avait participé, un communiqué de presse commun à l'ensemble des étudiants en santé a été publié lors de la remise du rapport aux ministres concernés. (plus de précisions dans l'article s'y rapportant !)

- PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé) et L1 santé : de nombreuses discussions ont eu trait au suivi de la mise en place de cette nouvelle première année commune et aux inquiétudes qu'elle suscite. Entre les problèmes d'organisation logistique, de passerelles entre filières, de contenu pédagogique ou encore de dénomination (PACES ou L1), les échanges sont nombreux et permettent de préciser les attentes de chacun. Bref, un sujet très débattu, d'autant plus qu'il concerne, directement ou indirectement, une grande partie des membres de la C2S. En marge de ce « L1 santé », une mission d'information sur la formation des auxiliaires paramédicaux (dont les techniciens de laboratoire et peut être les préparateurs en pharmacie) a été lancée récemment. Se dirigerait-on également vers un L1 paramédical ?

- CPNES : Commission Pédagogique Nationale des Etudes de Santé. Elle est amenée à remplacer les commissions

pédagogiques nationales de chacune des filières, inactives depuis plusieurs mois. La formation de cette commission (et de ses sous commissions spécifiques à chaque filière) est extrêmement importante au vu des dossiers qu'elle aura en charge: suivi de la mise en place du L1 santé, Intégration des études de santé dans le système LMD, révision régulière des maquettes de formation. Il faut également souligner que de nombreux points touchant de près à l'intérêt étaient débattus dans l'ancienne commission pédagogique pharmaceutique et sont restés en suspens. La création de cette nouvelle commission est donc vitale pour permettre la réouverture des débats. Après plusieurs mois de discussions, de lobbying auprès du ministère et des instances compétentes par les différentes associations étudiantes, les choses bougent enfin puisque le dossier est récemment passé au CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) et qu'on nous annonce les premières réunions pour Mai! Un communiqué de presse signé par les monodisciplinaires de santé concernées, dont la FNSIP, a d'ailleurs été publié pour rappeler l'importance de cette commission tout en regrettant qu'elle soit créée si tardivement. Les relations avec les autres monodisciplinaires de santé, notamment au travers de la C2S, sont donc essentielles. Puisque nos préoccupations et nos centres d'intérêts sont souvent très proches, la réflexion ainsi que les actions sur certains sujets (lobbying auprès des instances compétentes, communiqués de presse, etc.) peuvent être mutualisés, permettant une meilleure efficacité. Au final, tout le monde y gagne !

■ A.C.

